



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2002/16/Add.6
26 septembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques
(Quatrième session, 9-11 décembre 2002
point 2 de l'ordre du jour)

**SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)**

Communication du Groupe de rédaction du SGH

Annexe 3

CONSEILS DE PRUDENCE ET PICTOGRAMMES

[Page blanche]

Annexe 3

CONSEILS DE PRUDENCE ET PICTOGRAMMES

La présente annexe dresse la liste des conseils de prudence le plus fréquemment utilisés. Loin d'être exhaustive, cette liste donne un certain nombre d'exemples de conseils susceptibles de figurer sur l'étiquette des récipients contenant tel ou tel matière ou mélange. Il appartient aux organismes de transport et aux fournisseurs d'utiliser les conseils de prudence adaptés à chaque situation.

Les termes placés entre crochets peuvent servir soit à compléter le conseil principal soit à en remplacer une partie, par exemple «Tenir à l'écart de toute source de chaleur» ou «Tenir à l'écart de toute source de chaleur ou d'étincelles», ou «Tenir à l'écart de toute source de chaleur ou d'étincelles et de toute flamme» ou encore «Tenir à l'écart de toute source d'étincelles et de toute flamme». De même, on peut utiliser des combinaisons de plusieurs conseils, par exemple «Tenir à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation et conserver dans un endroit frais et bien ventilé».

Le Programme des fiches internationales de sécurité chimique de l'ICSC comprend un guide du compilateur, qui explique la signification des conseils de prudence et les conditions dans lesquelles ils doivent être utilisés.

A3.1 Risques physiques

A3.1.1 *Liquides, solides et gaz inflammables*

a) *Sources d'inflammation*

Tenir à l'écart du feu [– Ne pas fumer].

Tenir à l'écart de toute source de chaleur, [ou d'étincelles] [et des flammes] [– Ne pas fumer].

Tenir à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation [– Ne pas fumer].

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation – Ne pas fumer.

Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation [et des comburants] [– Ne pas fumer].

Tenir à l'écart de tout feu ouvert ou source d'étincelles et ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Protéger du rayonnement solaire direct.

Tenir à l'écart de tout feu, source d'étincelles ou surface chauffée.

Ne pas utiliser ou stocker à proximité d'une source de chaleur ou d'un feu ouvert.

b) *Précautions concernant le récipient*

Garder le récipient fermé.

Garder le récipient hermétiquement fermé.

Refermer le récipient après usage.

Conserver dans un récipient hermétiquement fermé.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

c) *Stockage du récipient ou du colis*

Garder dans un endroit frais.

Stocker à une température ne dépassant pas [...] °C.

Se décompose en dessous du point d'ébullition à [...] °C.

Se décompose en dessous du point de fusion à [...] °C.

Garder le récipient ou le colis dans un endroit bien ventilé.

Garder le récipient ou le colis hermétiquement fermé dans un endroit frais [et bien ventilé].

Conserver uniquement dans le récipient ou le colis d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.

Garder le récipient ou le colis hermétiquement fermé et dans un endroit bien ventilé.

Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais [à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation].

Stocker et transporter conformément aux instructions d'emballage des produits chimiques dangereux.

Limites d'explosivité.

Risque d'explosion en cas d'exposition à des températures avoisinant 54 °C.

d) *Stockage à l'écart de matières incompatibles*

Ne pas stocker ni transporter avec des matières comburantes, par exemple.

Ne pas transporter [ni stocker] avec des matières comburantes [de l'oxygène], [des explosifs], [des halogènes], [de l'air comprimé] [des acides], [des bases] [et des produits chimiques alimentaires].

Ne pas stocker ni transporter avec des matières comburantes, [des acides], [des bases], etc.

e) *Lutte contre les incendies*

Utiliser du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

En cas d'incendie, utiliser [...].

A3.1.2 *Liquides et solides pyrophoriques*

Utiliser n'importe laquelle des combinaisons des conseils du A3.1.1 en y ajoutant un ou plusieurs des conseils ci-dessous:

À conserver sous [nom du gaz inerte].

Ne pas mettre au contact de l'air.

Protéger de la lumière, de l'humidité et de toute détérioration.

A3.1.3 *Matières auto-échauffantes*

Utiliser n'importe laquelle des combinaisons des conseils du A3.1.1, notamment les conseils relatifs au stockage à l'écart de matières incompatibles, en y ajoutant le conseil suivant:

Garder à une température ne dépassant pas [...].

A.3.1.4 *Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables*

Utiliser n'importe laquelle des combinaisons des conseils du A3.1.1, en y ajoutant un ou plusieurs des conseils ci-dessous:

Tenir à l'écart de l'eau.

Garder le récipient dans un endroit sec.

Ne jamais ajouter d'eau.

Éviter absolument tout contact avec l'eau.

Ne pas mettre au contact de l'eau.

Ne pas ajouter d'eau dans le récipient en raison du risque de réactions violentes et d'une éventuelle inflammation instantanée.

Ranger dans un endroit sec [et protéger de l'humidité].

Protéger de l'humidité et de toute détérioration.

Manipuler sous azote [et protéger de l'humidité].

A3.1.5 *Liquides, solides et gaz comburants*

Utiliser n'importe laquelle des combinaisons des conseils du A3.1.1 concernant les récipients et le stockage des récipients ou des colis, en y ajoutant un ou plusieurs des conseils ci-dessous:

Tenir à l'écart de toute matière combustible.

Tenir à l'écart de (matière incompatible à définir par le fabricant).

Éviter tout contact avec des vêtements ou toute autre matière combustible, afin d'éviter tout risque d'incendie.

Éviter toute contamination avec des matières facilement oxydables ou des accélérateurs de polymérisation.

Ne pas ranger à proximité de matières combustibles.

En séchant sur des vêtements ou des matières combustibles, ce produit peut s'enflammer.

Placer des bouchons de sûreté ou des anneaux en caoutchouc antichocs sur es récipients pendant le transport.

Ne pas ranger ni transporter avec des matières inflammables et/ou combustibles, par exemple.

Ranger séparément des matières réductrices et des matières inflammables et/ou combustibles, par exemple.

Ne pas ranger ni transporter avec des halogènes ou des acides, par exemple.

Ne pas ranger ni transporter avec des matières réductrices ou des métaux en poudre fine, par exemple.

A3.1.6 *Peroxydes organiques*

Utiliser n'importe laquelle des combinaisons des conseils du A3.1.1 concernant les récipients et le stockage des récipients ou des colis, en y ajoutant un ou plusieurs des conseils ci-dessous:

Tenir à l'écart de la chaleur.

Tenir à l'écart de toute matière combustible.

Tenir à l'écart de (matière incompatible à définir par le fabricant).

Éviter tout contact avec des vêtements ou toute autre matière combustible, afin d'éviter tout risque d'incendie.

Éviter toute contamination avec des matières facilement oxydables ou des accélérateurs de polymérisation.

Ne pas ranger à proximité de matières combustibles.

En séchant sur des vêtements ou des matières combustibles, ce produit peut s'enflammer.

Placer des bouchons de sûreté ou des anneaux en caoutchouc antichocs sur les récipients pendant le transport.

Ne pas ranger ni transporter avec des matières inflammables et/ou combustibles, par exemple.

Ranger séparément des matières réductrices et des matières inflammables et/ou combustibles, par exemple.

Ne pas ranger ni transporter avec des halogènes ou des acides, par exemple.

Ne pas ranger ni transporter avec des matières réductrices ou des métaux en poudre fine, par exemple.

A3.1.7 *Matières autoréactives*

Tenir à l'écart de la chaleur.

Garder à une température ne dépassant pas ...°C.

Tenir à l'écart du feu.

Tenir à l'écart de toute source de chaleur, [ou d'étincelles] [et des flammes].

Tenir à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation.

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation.

Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.

Tenir à l'écart de tout feu ouvert ou source d'étincelles et ne pas fumer.

Tenir à l'écart de matières combustibles.

Tenir à l'écart de (matière incompatible à définir par le fabricant).

Éviter tout contact avec des vêtements ou toute autre matière combustible, afin d'éviter tout risque d'incendie.

Éviter toute contamination avec des matières facilement oxydables ou des accélérateurs de polymérisation.

Ne pas ranger à proximité de matières combustibles.

En séchant sur des vêtements ou des matières combustibles, ce produit peut s'enflammer.

Placer des bouchons de sûreté ou des anneaux en caoutchouc antichocs sur les récipients pendant le transport.

Ne pas ranger ni transporter avec des matières inflammables et/ou combustibles, par exemple.

A3.1.8 *Explosifs*

Utiliser n'importe laquelle des combinaisons des conseils du A3.1.1 concernant les sources d'inflammation, en y ajoutant un ou plusieurs des conseils ci-dessous:

Éviter tout choc, [impact], [frottement] [et manipulation brutale].

Tenir à l'écart du feu.

Tenir à l'écart de tout feu ouvert ou source d'étincelles et ne pas fumer.

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation – Ne pas fumer.

Ne pas utiliser d'outil produisant des étincelles.

Stocker et transporter conformément aux instructions d'emballage des produits chimiques dangereux.

Formation d'un mélange vapeur/air explosif au-dessus de [...]°C.

Les mélanges gaz/air ou vapeur/air sont explosifs.

De fines particules risquent de former des mélanges explosifs au contact de l'air.

Ne pas remplir, vider ou manipuler à l'aide d'air comprimé.

A3.1.9 ***Matières corrosives pour les métaux***

Stocker et transporter conformément aux instructions d'emballage des produits chimiques dangereux.

Les matières se prêtant au stockage et au transport figurent dans les FTSS.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Ne pas mettre sur la peau.

Ne pas mettre dans les yeux.

A3.2 **Conseils destinés à éviter une mauvaise utilisation éventuelle et tout risque pour la santé**

A3.2.1 ***Ventilation***

Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante [ou un système de ventilation en circuit fermé].

Ne pas pénétrer dans les endroits où ce produit a été utilisé ou stocké avant de les avoir suffisamment ventilés.

Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante pour que les niveaux d'exposition aux poussières, aux fumées ou à la vapeur, par exemple, contenues dans l'air restent inférieurs aux seuils recommandés.

Utiliser une ventilation suffisante pour l'extraction des vapeurs (fumées, poussières, etc.).

Ventiler suffisamment et/ou mettre en place des dispositifs intégrés lors de l'utilisation de procédés à haute température, afin d'éviter toute exposition aux vapeurs.

Éviter la formation de vapeurs en assurant une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation.

[Utiliser avec] [une ventilation], [un système d'extraction] [ou un masque de protection].

Ne pas utiliser dans des locaux insuffisamment ventilés.

Ne pas respirer (poussières, vapeur ou brouillard de pulvérisation).

A3.2.2 ***Mesures d'hygiène***

Ne pas utiliser [en fumant] [en mangeant] [ou en buvant].

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Se laver les mains avant de manger [de boire] [ou de fumer].

Laver complètement après manutention.

Éviter tout contact et appliquer des mesures d'hygiène strictes.

Éviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas mettre sur la peau.

Ne pas mettre dans les yeux.

Laver complètement avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.

Laver complètement avec de l'eau et du savon après manipulation.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Éviter tout contact avec la peau (les yeux ou les vêtements).

Ne pas mettre dans les yeux (sur la peau) ou sur les vêtements.

A3.2.3 *Équipement de protection personnel*

Porter [des vêtements de protection] [des gants] [et une protection pour les yeux et/ou le visage] appropriés.

Porter des vêtements et des gants de protection (préciser le type des vêtements et des gants).

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit.

A3.2.4 *Équipement de protection respiratoire*

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire approprié.

En cas de fumigation ou de vaporisation, porter un équipement respiratoire approprié (à préciser par le fabricant).

Disposer d'un appareil respiratoire autonome ou d'un masque respiratoire à adduction d'air lors de l'utilisation de ce produit.

Toujours porter un appareil respiratoire autonome ou un masque respiratoire à adduction d'air lors de l'utilisation de ce produit chimique.

Porter un masque ou un filtre à pesticide agréé conjointement par l'Administration de la sécurité et de la santé dans les mines et le NIOSH [US EPA].

Porter (nom précis du modèle de respirateur agréé par l'Administration de la sécurité et de la santé dans les mines et le NIOSH) [US EPA].

Utiliser une protection respiratoire agréée par le NIOSH (prescriptions en vigueur aux États-Unis).

A3.3 Mesures à prendre en cas d'accident

A3.3.1 *Déversement*

En cas de déversement, évacuer la zone de danger.

En cas de déversement, consulter un expert.

Pour nettoyer le sol et tous les objets contaminés par ce produit, utiliser (à compléter par le fabricant).

Recouvrir d'un matériau absorbant ou empêcher la propagation, puis ramasser et jeter.

Recouvrir la matière déversée de [...].

Absorber les restes de liquide avec du sable ou un matériau absorbant inerte et mettre en lieu sûr.

Traiter le liquide restant avec [...].

Rincer abondamment le [les restes de] liquide déversé.

NE PAS jeter l'eau de rinçage à l'égout.

Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

En cas de déversement, nettoyer immédiatement.

Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser.

Balayer et enlever immédiatement.

Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables [supprimer toutes les sources d'inflammation].

Ventiler suffisamment pour faire partir les vapeurs, les fumées, les poussières, etc.

Recueillir le liquide qui s'échappe dans des récipients scellables (en métal ou en plastique).

Neutraliser soigneusement le liquide déversé.

Recueillir le liquide qui s'échappe et le liquide déversé dans des récipients scellables (en métal ou en plastique), dans toute la mesure possible.

Ne pas remettre les matières déversées dans leur récipient d'origine.

Mettre les matières déversées sous vide.

Balayer les matières déversées dans des récipients [...].

Balayer les matières déversées dans des récipients [...]; le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussières.

Neutraliser soigneusement les restes de matières, puis laver à grande eau.

Ramasser soigneusement les restes de produit.

Éponger les restes de produit dans [...] puis mettre en lieu sûr.

NE PAS absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles.

NE JAMAIS arroser le liquide au jet.

A3.3.2 *Incendie*

En cas d'incendie, utiliser: (indiquer le type précis d'équipement de lutte contre l'incendie).

Si l'eau aggrave le risque, ne pas en utiliser.

Utiliser du gaz carbonique, une poudre chimique ou de la mousse.

De l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les matières exposées.

Laisser le gaz brûler si l'alimentation ne peut être coupée.

Couper l'alimentation; si cela est impossible et qu'il n'y a pas de risque de propagation, laisser le feu s'éteindre de lui-même; sinon, éteindre le feu avec: (indiquer le moyen d'extinction approprié).

En cas de propagation de l'incendie: tous les agents d'extinction sont autorisés.

En cas de propagation de l'incendie: (utiliser l'agent d'extinction approprié).

Les membres des services de lutte contre l'incendie devraient porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

A3.3.3 *Premiers secours*

A3.3.3.1 *Généralités*

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (et lui montrer si possible l'étiquette du produit).

Avoir le récipient ou l'étiquette à portée de la main au moment d'appeler un centre antipoison ou un médecin ou d'aller se faire soigner.

A3.3.3.2 *Accident par inhalation*

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

En cas d'inhalation, consulter immédiatement un médecin.

[Transporter la victime] hors de la zone contaminée [et la garder au repos].

Transporter immédiatement la victime hors de la zone contaminée et consulter immédiatement un médecin.

Si les symptômes persistent, consulter immédiatement un médecin.

Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène.

Placer la victime en position assise.

Pratiquer la respiration artificielle si celle-ci est indiquée.

Ne pas pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation, placer sous oxygène ou pratiquer la respiration artificielle et appeler un médecin.

En cas d'inhalation, administrer *amylis nitris* et appeler un médecin.

Transporter la victime hors de la zone contaminée.

Si la victime ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche dans la mesure du possible.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour davantage de conseils.

A3.3.3.3 *Accident par ingestion*

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer le présent récipient ou la présente étiquette.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer le présent récipient ou la présente étiquette.

En cas d'ingestion, rincer la bouche de la victime avec de l'eau (uniquement si elle est consciente).

En cas d'ingestion, si la victime est consciente et en a la force, la faire vomir immédiatement selon les instructions du personnel médical.

[Ne pas faire vomir]. [Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau et consulter immédiatement un médecin].

Faire boire (un verre) (deux verres) d'eau et appeler un médecin (ou un centre antipoison) immédiatement.

Rincer la bouche de la victime.

Faire boire du charbon actif délayé dans de l'eau.

Faire vomir la victime (uniquement si elle est consciente).

NE PAS faire vomir.

Ne rien donner à boire.

Faire boire de l'eau en grande quantité.

Garder la victime au repos.

Porter des gants de protection pour faire vomir.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau tiède, faire vomir, faire un lavage d'estomac et appeler un médecin.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau tiède, faire vomir, faire un lavage d'estomac, purger et appeler un médecin.

En cas d'ingestion, faire boire une huile végétale, faire vomir et appeler un médecin.

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau et faire boire du lait ou du blanc d'œuf.

En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac avec une solution contenant 5 % de thiosulfate de sodium.

En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac avec une solution contenant 1 % de thiosulfate de sodium.

En cas d'ingestion, faire vomir et faire un lavage d'estomac avec une solution de bicarbonate de sodium.

En cas d'ingestion, faire vomir, faire un lavement et faire un lavage d'estomac avec une huile végétale.

En cas d'ingestion, faire immédiatement un lavage d'estomac avec une solution contenant 2 % de sulfate de cuivre.

En cas d'ingestion, faire un lavage d'estomac avec une solution de sulfate de sodium et purger.

En cas d'ingestion, faire vomir et faire un lavage d'estomac avec une solution de permanganate de potassium.

En cas d'ingestion, faire boire du lait ou du blanc d'œuf, faire un lavage d'estomac et appeler un médecin.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour des conseils.

Faire boire un verre d'eau par petites gorgées si la victime est capable d'avaler.

Ne pas faire vomir et rincer la bouche avec de l'eau. Faire un lavage d'estomac avec de l'eau, à condition que la victime ne présente pas de symptômes dus à un agent corrosif.

En cas d'ingestion, faire vomir et faire un lavage d'estomac avec 60 ml d'une solution contenant 1 % d'iodure de potassium.

Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

A3.3.3.4 *Accident causé par contact avec la peau*

En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver dans un grand bain de (à préciser par le fabricant). [Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin].

Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Laver immédiatement avec une teinture de savon vert sous l'eau courante pendant 15 minutes. Rincer la peau à grande eau. [Si l'irritation s'étend, consulter un médecin].

Rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Enlever les vêtements et les laver avant de les réutiliser.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant les réutiliser. Rincer abondamment la partie de la peau contaminée.

Laver la partie du corps contaminée au savon et à l'eau douce.

En cas de contact direct avec le corps, consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau douce.

En cas de gelure, appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau, vaporiser immédiatement une solution contenant 2 % de nitrate d'argent.

Enlever les vêtements contaminés.

Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

A3.3.3.5 *Accident causé par contact avec les yeux*

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec de grandes quantités de (à préciser par le fabricant).

Rincer immédiatement les yeux pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin si l'irritation s'étend.

Écarter les paupières et rincer abondamment les yeux pendant au moins 15 minutes et appeler un médecin.

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Le cas échéant, enlever les lentilles de contact et consulter immédiatement un médecin.

Dans un premier temps rincer abondamment pendant plusieurs minutes (en enlevant les lentilles de contact si possible) puis consulter un médecin.

En cas de contact direct avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.

Tenir les yeux ouverts et rincer doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact au bout de cinq minutes, puis continuer à rincer.

A3.4 **Conseils pour la préservation de l'environnement et l'évacuation des déchets**

A3.4.1 *Préservation de l'environnement*

Utiliser des récipients appropriés pour éviter de contaminer l'environnement.

Éviter de rejeter dans l'environnement. Se reporter aux instructions spéciales ou aux fiches techniques santé-sécurité.

Éviter de rejeter dans l'environnement.

Empêcher tout rejet dans l'environnement.

Utiliser des récipients appropriés.

Ne pas laisser ce produit (chimique) pénétrer dans l'environnement.

Ne pas rejeter directement dans l'eau, dans des zones parcourues par des eaux de ruissellement ou en dessous du niveau moyen de la marée haute.

Ne pas contaminer l'eau en y lavant du matériel ou en y rejetant l'eau de lavage du matériel.

Ne pas rejeter directement dans l'eau.

Ce produit chimique est apparenté aux produits chimiques retrouvés dans les eaux souterraines. Son utilisation dans les zones où les sols sont perméables, notamment lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

On sait que ce produit chimique s'infiltré dans le sol jusqu'à atteindre les eaux souterraines dans certaines conditions particulières. Son utilisation dans les zones où les sols sont perméables, notamment lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

A3.4.2 *Évacuation des déchets*

Déposer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Ne pas jeter avec les déchets ménagers, les ordures ou d'autres déchets solides.

Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.

Ne pas vider dans les égouts.

Ne pas vider dans les égouts; se débarrasser de ce produit et de son récipient en prenant toutes les précautions d'usage.

Ne pas vider dans les égouts; déposer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Se débarrasser de ce produit et de son récipient en prenant toutes les précautions d'usage.

Ne contaminer ni l'eau, ni l'alimentation humaine, ni l'alimentation animale en se débarrassant des stocks.

Ne pas jeter dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

S'adresser au fabricant ou au fournisseur pour obtenir des renseignements sur le recyclage.

La (meilleure) manière de se débarrasser des déchets est de (choisir parmi les solutions ci-dessous):

Les réutiliser;

Les recycler;

Les réutiliser ou les recycler;

Les remettre à une usine agréée de recyclage, de récupération ou d'incinération;

Les brûler;

Les brûler dans une usine d'incinération municipale;

Les déposer dans une décharge agréée;

Appeler le centre de traitement des déchets solides le plus proche (numéro gratuit) pour obtenir des renseignements.

Ne jamais jeter de produits inutilisés dans un égout intérieur ou extérieur.

A3.5 **Conseils spéciaux concernant les produits de consommation**

Garder sous clef.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

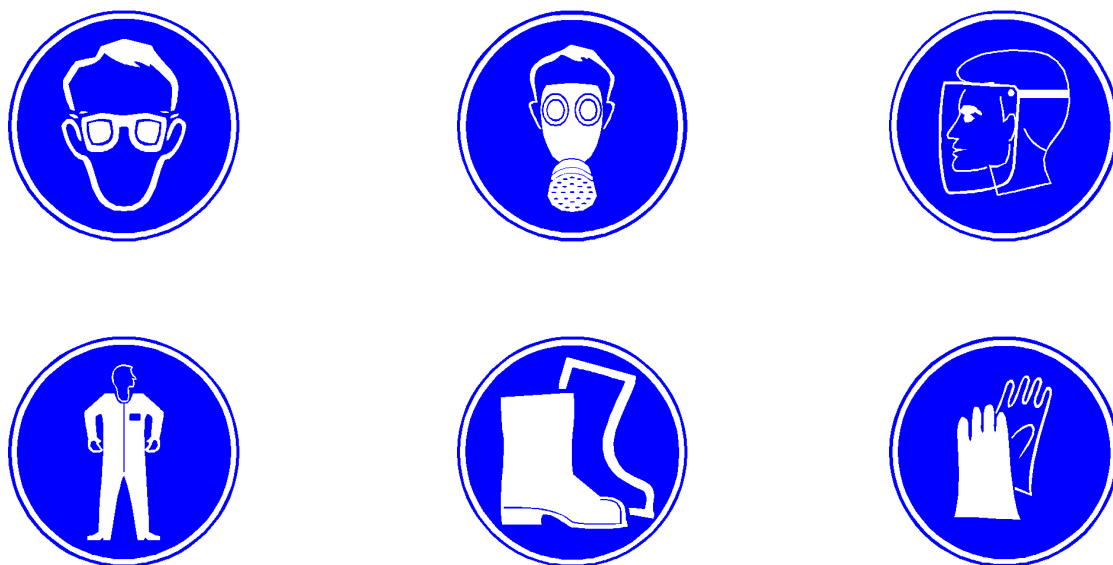
Garder sous clef et ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas ranger à proximité de boissons ou de produits d'alimentation humaine ou animale.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Déconseillé aux femmes enceintes.

A3.6 Pictogrammes de mise en garde de l'Union européenne (Directive 92/58/CEE du Conseil, en date du 24 juin 1992)



Pictogrammes du Bureau sud-africain des normes (SABS 0265:1999)

